

## les pouvoirs de résolution des crises appartenant au Pres

## Par Jean(Christophe, le 17/04/2006 à 16:12

Bonjour à tous, en ce moment j'ai une dissertation a réaliser sur ce theme, les pouvoirs de résoution des crises appartenant au chef de l'Etat sous la Veme République.

Je vois ainsi les themes principaux à aborder, seulement sur le plan même je n'arive pas à le concocter.

J'analyserais ainsi les themes tenant à la dissolution de l'assemblée nationale, utilisée a la suite d'un renversement du gouvernement permettant au peuple de choisir entre l'assemblée et le gouvernement (par son intermediaire le président, desaveu ou non).

Je parlerais également des pouvoirs tenant à l'article 16 de la constitution, pouvoirs exceptionnels dits de crise, avec les conditions de sa mise en application , ses prérogatives , mais egalement des risques encourus , je reviendrais ainsi sur 61, et le maintien de l'application de cet article bien après la fin des problemes en algérie .

Comme problematique j'aurais outre les plan bateaux genre : quelles sont les pouvoirs appartenant au chefde l'Etat de résolution des crises , L'omnipotence des pouvoirs presidentiels de résolution des crises, cependant pas très bien formulé .

J'aimerais ainsi savoir si vous auriez des idées de plan pour harmoniser tout ceci.

Merci d'avance.